



Mise à l'enquête publique

BO n° 45 du 12.11.2021

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : Haklaj Mendim, à Aigle
Propriétaire(s) : Haklaj Mendim, Bekim et Durim, Qestaj Sadite, Shala Alma
Auteur des plans : BF Architecture & Technique du Bâtiment Sàrl, à Vionnaz
Objet : Construction de deux villas jumelées et d'un studio
Parcelle : parcelle 877 Plan : 7
Au lieu-dit : Clalevet
Zone : Habitat de plaine R2
Coordonnées : 2'558'775/1'128'970
Dossier déposé le 3 novembre 2021

Requérant(s) : Fischer Nicolas et Sylvie, à Grand-Lancy
Propriétaire(s) : Fischer Nicolas et Sylvie, à Grand-Lancy
Auteur des plans : De Architectura, De Giorgi Massimo, à Genève
Objet : Transformation d'un chalet existant avec création d'un mur de soutènement
Parcelle : parcelle 1400 Plan : 18
Au lieu-dit : Revereulaz
Zone : Chalets C2
Coordonnées : 2'556'825/1'129'440
Dossier déposé le 2 novembre 2021

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 12 novembre 2021

L'Administration communale